

# LIVRE BLANC POUR LE CLIMAT

Bilan mi-mandat



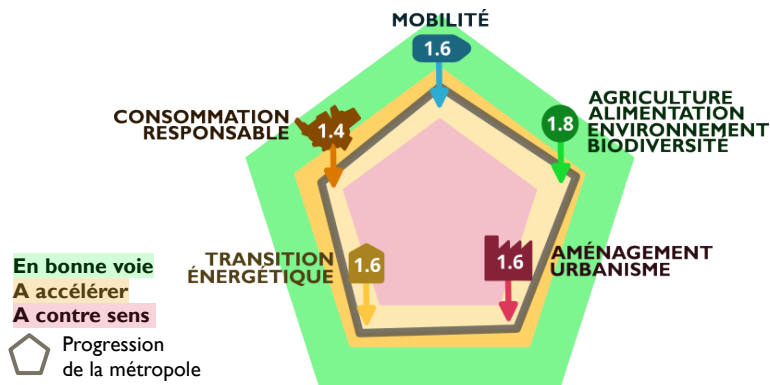
# LE LIVRE BLANC POUR LE CLIMAT

## Fait le bilan à mi-mandat

*Le Livre blanc pour le climat -Trajectoire pour Nantes Métropole 2020-2030 - est un document socle regroupant les mesures politiques devant être mises en place par nos élu.e.s municipaux et métropolitains afin de préserver le climat et préparer notre territoire au changement à venir. Ce document a été rédigé par les membres de nombreux collectifs nantais engagés pour le climat à partir des connaissances disponibles (Alternatiba Nantes, GIGNV, Attac 44, Greenpeace Nantes...) et publié en 2020. Ainsi lors des élections municipales de 2020, nous avons poussé les candidat·es à s'engager sur des mesures fortes en faveur du climat.*

*2023 marque la moitié du mandat des élu.es locaux. L'occasion de faire le bilan de ces 3 premières années et de voir si les élu.es de Nantes Métropole sont à la hauteur des enjeux, et en bonne voie pour respecter leurs engagements d'ici à la fin du mandat. Le Réseau Action Climat, Alternatiba et le Collectif pour une Transition Citoyenne se sont saisis de ce moment pour proposer de réaliser un grand bilan de l'avancée des politiques locales de transition écologique, sociale et démocratique en s'appuyant sur un outil de suivi commun. Ce livret synthétise les résultats de cette évaluation pour Nantes à mi-parcours.*

*La suite de ce livret présente une sélection d'actions que la Métropole a mises en place, qui peuvent être améliorées ou qui doivent être sérieusement revues vis-à-vis de ses engagements climatiques. Cette sélection s'articule autour des thématiques : Mobilité, Agriculture Alimentation Environnement et Biodiversité, Aménagement et Urbanisme, Transition Énergétique, Consommation Responsable. Pour chaque sous thématique une note sur /3 d'avancement à mi-mandat a été attribuée en se basant sur l'outil de suivi du Pacte pour la transition.*



**En bonne voie**  
**A accélérer**  
**A contre sens**

Progression de la métropole

Moyenne des notes par thématique

# MOBILITÉ

## Transport en commun

**M1** Note 2/3

- ✓ **Mis en place** : Renforcement de l'offre, Tarification solidaire.
- ⤿ **Peut mieux faire** : mise en place du Services Express Métropolitains (RER nantais) sans ambitions et sans amélioration de services pour le quotidien.

## Marche et vélo

**M2** Note 2,5/3

- ✓ **Mis en place** : Élaboration d'un schéma des itinéraires cyclables à l'échelle de la métropole, expérimentation d'une nouvelle signalétique pour les axes cyclables structurants.
- ⤿ **Peut mieux faire** : Sécurisation et continuité des pistes cyclables, extension des bicloo à l'échelle de la métropole.

## Voitures en ville

**M3** Note 1,5/3

- ✓ **Mis en place** : 30km/h sur une large superficie de la ville, extension de la zone de stationnement payant, extension de la zone à trafic limité, augmentation du nombre de places de parking en P+R, expérimentation de voies réservées au covoiturage.
- ⤿ **Peut mieux faire** : Développement massif de l'accompagnement aux populations précaires, Rendre plus attractif l'autopartage, Attribuer plus de places de parking aux covoitureurs.
- ✗ **Point noir** : le financement de nouvelles infrastructures routières (élargissement du pont de Bellevue).



## Logistique urbaine

**M4** Note 1/3

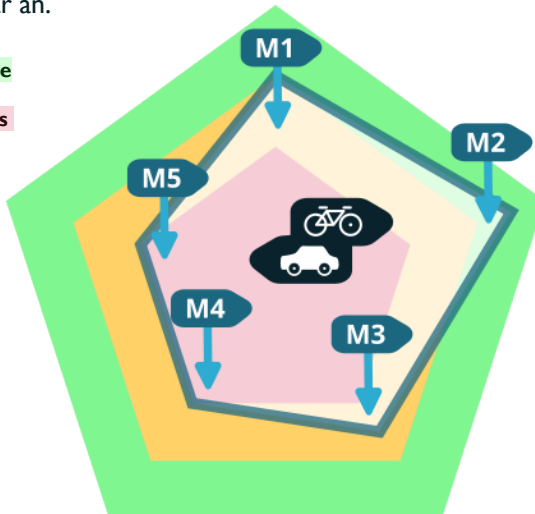
- ✓ **Mis en place** : Subvention aux collectifs d'entrepreneurs/euses à vélo, transport fluvial ponctuel lors de travaux de grande ampleur.
- 👉 **Peut mieux faire** : Manque d'un réel plan logistique urbain décarboné.
- ✗ **Ça déraile** : Fermeture de la gare de l'État (fret ferroviaire).

## Transport aérien

**M5** Note 1/3

- ✓ **Mis en place** : d'un couvre-feu de 00h00 à 06h00.
- 👉 **Peut mieux faire** : Augmenter la durée du couvre-feu de 22h00 à 7h00. S'engager à ne plus financer d'infrastructure aéroportuaire ou liée.
- ✗ **Pour être ambitieux** : défendre le plafonnement du nombre de vols par an.

En bonne voie  
A accélérer  
A contre sens



# AGRICULTURE ALIMENTATION

## Soutien à l'agriculture paysanne,

### Bio et locale

**A1** Note 2/3

✓ **Mis en place** : organisation des 2ndes Assises de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable et de "la Fête paysanne".

👉 **Peut mieux faire** : l'objectif du PAT à l'horizon 2025 de 50 % des exploitants et 50 % du parcellaire en agriculture biologique ne sera pas atteint.

## Foncier Agricole et installation d'agriculteur-ices

**A2** Note 2/3

✓ **Mis en place** : Depuis 2018, 75 projets d'installation ont été accompagnés et 800 000 euros d'aides accordées (aide financière pouvant aller jusqu'à 15 000 euros par projet).

✗ **En mauvaise voie** : les projets prévoyant l'artificialisation de terres agricoles (la ZAC Doulon-Gohards, l'OAP Carquefou - Belle Etoile Nord).

## Restauration collective

**A3** Note 1,5/3

✓ **Mis en place** : 2 repas végétariens hebdomadaires pour tous (pour les cantines scolaires de la ville de Nantes).

👉 **Peut mieux faire** : en 2022 seulement 40% des produits étaient bio dans la restauration scolaire, il n'existe pas d'alternative végétarienne quotidienne pour tous.

# ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ



## Biodiversité

**A4** Note 1,5/3

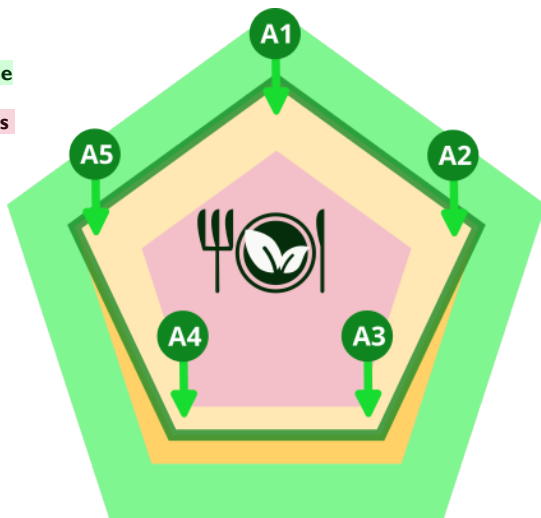
- ✓ **Mis en place** : Atlas de la Biodiversité Communale rédigé, plus de 7000 Ha d'espaces protégés, Trames verte et bleu identifiées.
- 👉 **Peut mieux faire** : pas de trame noire clairement identifiée dans le PLU(i).

## Ressource en eau

**A5** Note 2/3

- ✓ **Mis en place** : une tarification sociale sur la consommation d'eau.
- ✗ **En mauvaise voie** : le taux de renouvellement du réseau d'eau potable est inférieur à 0,6% par an.

En bonne voie  
A accélérer  
A contre sens



# AMÉNAGEMENT

## Grandes surfaces, artificialisation et soutien aux commerces locaux

**U1** Note 0,5/3

- ✓ **Mis en place** : Soutien au développement de circuits courts (marché local, ...).
- 👉 **Peut mieux faire** : Pas d'objectif ZAN inscrit dans le PLU(i) ou le ScoT.
- ✗ **A contre sens** : Soutien aux projets d'extension de zones commerciales : Paridis(validé), Beaulieu(fait) et Saint-sebastien (à l'étude).

## Densification des aménagements et qualité environnementale des constructions

**U2** Note 1/3

- ✓ **Mis en place** : Inscription des critères de densité et de qualité environnementale des constructions dans les documents d'urbanisme (PLU(i) et SCoT).
- 👉 **Peut mieux faire** : Pas de document référence pour conditionner la construction et l'exploitation des projets d'aménagement à la réduction des émissions de GES et le maintien de la biodiversité du territoire.

## Habitat participatif

**U3** Note 2,5/3

- ✓ **Mis en place** : d'appel à projet, mis en relation entre porteurs.ses de projet et propriétaires, soutien d'association accompagnant des écolieux, animation d'un groupe de travail avec les acteurs impliqués.
- 👉 **Peut mieux faire** : Pas de modification des documents d'urbanisme pour inclure des espaces destinés explicitement à la création d'oasis et d'habitats participatifs.



# URBANISME



## Aménagement de l'espace public

**U4** Note 2/3

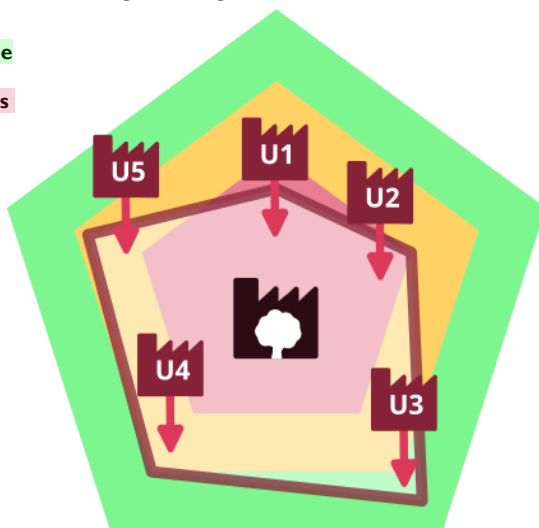
- ✓ **Mis en place** : Présence de fontaines à eau potable gratuites, toilettes, bain douche et casiers solidaires accessibles pour toutes et tous sur l'espace public. Consultation des usagers lors de nouveaux aménagements.
- ✗ **A revoir** : Présence de mobilier urbain anti-SDF dans la commune, présence d'arrêté excluant les personnes vulnérables de l'espace public (anti-mendicité, etc).

## Politique du logement

**U5** Note 1,8/3

- ✓ **Mis en place** : Taxe sur les logements vacants, plan de lutte contre l'habitat indigne, soutien aux associations d'aide aux mal logés.
- 🌀 **Peut mieux faire** : Pas d'encadrement plus strict des loyers en zone tendue, certaines communes de la métropole ne disposent pas du nombre légal de logements sociaux.

En bonne voie  
A accélérer  
A contre sens



# TRANSITION

## Bâtiments, véhicules communaux et éclairage public

**E1** Note 2/3

✓ **Mis en place** : campagnes de sensibilisation aux programmes et actions de sobriété énergétique (Déclics, la semaine de la mobilité, ...), arrêt de l'éclairage public la nuit et rénovation de plus de 10% de l'éclairage public en LED, extinction partielle des installations CVC des bâtiments publics inutilisées, plan de mobilité pour décourager l'usage de la voiture individuelle par les agents de la collectivité pour les déplacements liés au travail.

👉 **Peut mieux faire** : S'attaquer à la rénovation de plus de 10% des bâtiments en classe énergie A ou B, décarboner au moins 50% des véhicules motorisés communaux et intercommunaux.

## Production d'énergie renouvelable et réduction des consommations sur le territoire

**E2** Note 2/3

✓ **Mis en place** : Objectif de 100% d'ENR dans la consommation de la collectivité d'ici 2050, la collectivité a adhéré à la démarche Territoire Engagé dans la Transition Écologique de l'ADEME, obtention par Nantes métropole du label européen Cit'ergie Gold en 2021.

👉 **Peut mieux faire** : Pas de diminution de la consommation d'énergie sur le territoire depuis 2010, la collectivité n'a pour l'instant pas adhéré au réseau TEPOS, seulement 9% d'EnR produite en 2021 sur la métropole sur les 12 TWh d'énergie consommée (contre 19% à l'échelle nationale).

# ÉNERGÉTIQUE

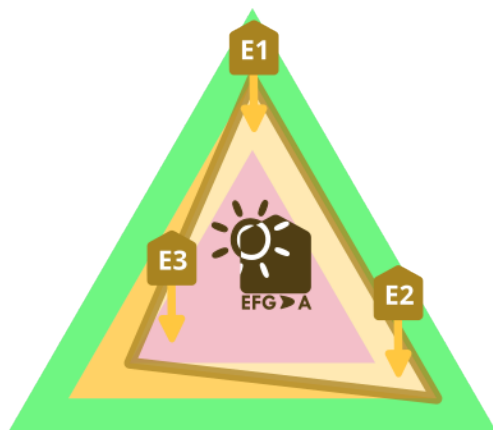


## Rénovation thermique et lutte contre la précarité énergétique

**E3** Note 1/3

- ✓ **Mis en place** : état des lieux de précarité énergétique sur le territoire (ex : programme SLIME), création et renforcement d'une structure d'information et d'accompagnement (ménages et professionnels) pour la rénovation énergétique, inclusion dans les documents de planification PLU(i) et PCAET d'objectifs de lutte contre la précarité énergétique.
- 👉 **Peut mieux faire** : voter un plan d'action visant à diviser la précarité énergétique par 2 durant le mandat, mesures pour garantir l'interdiction de la location de passoires énergétique à partir de 2025 en accord avec la loi climat et résilience.
- ✗ **En retard** : seulement 1 à 3% des logements anciens du territoire rénovés de façon performante.

En bonne voie  
A accélérer  
A contre sens



# CONSOMMATION

## Achats publics responsables

**C1** Note 2,5/3

✓ **Mis en place** : plateforme de ressources pour les entreprises à commande publique permettant de voir les futurs achats.

👉 **Peut mieux faire** : avoir une règle générale pour catégoriser les achats et ne pas faire du cas par cas.

## Finance éthique

**C2** Note 1,5/3

✓ **Mis en place** : début du "désinvestissement fossile" avec une diversification des sources de financement + au moins un projet par an auprès d'une source de financement éthique (Nef, crédit coopératif).

👉 **Peut mieux faire** : généraliser le financement éthique en créant une liste de source de financement éthique basée sur des critères stricts.

## Logiciel libre

**C3** Note 1,5/3

✓ **Mis en place** : utilisation de logiciel libre courant (LibreOffice, VLC etc.) + proposition de logiciel libre dans l'espaces publics numériques + recours / acquisition prioritaire de logiciels libres (les logiciels privateurs doivent être dûment justifiés).

👉 **Peut mieux faire** : utiliser des logiciels libres dans les écoles et libre métier dans les services municipaux.

## Prévention, réemploi

### et valorisation des déchets

**C4** Note 0,5/3

✓ **Mis en place** : compostage de proximité ou broyeur de déchets verts, mode de collecte de proximité.

👉 **Peut mieux faire** : augmenter le budget prévention (1% du budget gestion d'ordures), investir dans la création d'équipements de réemploi solidaire (ressourcerie, recyclerie, matériauthèque), améliorer la collecte de biodéchets (moins de 50%).

# RESPONSABLE



## Tarification incitative

**C5** Note 1,5/3

✓ **Mis en place** : concertation avec les associations, la population et commerces + Accompagnement de la tarification incitative : compostage individuel et/ou collectif + soutien accru aux initiatives de l'économie circulaire et des low tech, avec notamment la création du ZéroWaste Lab.

👉 **En cours** : accélérer le processus de tarification incitative et le changement du système Tri'sac.

## Publicité

**C6** Note 0,75/3

✓ **Mis en place** : Le Règlement Local de Publicité métropolitain (RLPm) excluant d'importantes zones d'implantation (centre-ville, paysage ...).



✗ **Occasion ratée** : inscrire dans le RLPm l'interdiction des écrans lumineux, la limite de taille des panneaux publicitaires. Limiter la construction de mobilier urbain publicitaire (car contrat en cours).

## Monnaies locales complémentaires

**C7** Note 1.8/3

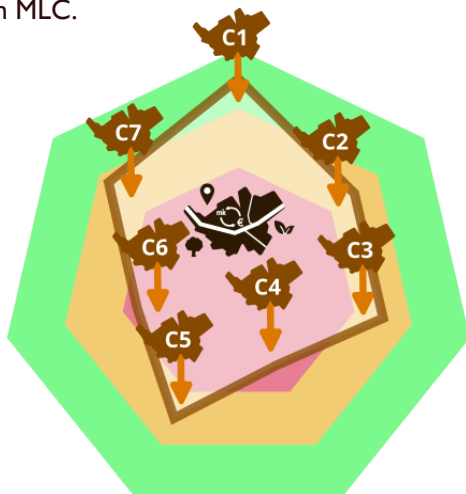
✓ **Mis en place** : prêt de salle, de matériel + Adhésion à Moneko pour rémunérer des agents et indemnités des élus.

👉 **Peut mieux faire** : verser une partie des subventions et aides sociales en MLC.

En bonne voie

A accélérer

A contre sens





# POUR ALLER PLUS LOIN !

*Nous soulignons les efforts réalisés par la Métropole par ces mesures mises en place à mi-mandat, permettant une réduction d'environ 3% par an des Gaz à Effet de Serre à l'échelle du territoire métropolitain. Cependant pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixée à l'horizon 2050, cette réduction devrait être d'au moins 7% par an. Cela montre que la Métropole doit redoubler d'effort et déployer dès maintenant des mesures de ruptures pour être à la hauteur des enjeux climatiques.*

*Ainsi, pour que Nantes Métropole respecte son engagement d'inscrire sa politique dans une trajectoire de limitation du dérèglement climatique à +1,5°C, **le Livre Blanc pour le Climat appelle les élus locaux à amplifier ses actions d'ici à la fin du mandat.***

*Au vu de l'immobilisme à l'échelle nationale et internationale, il est plus que jamais nécessaire d'activer les leviers d'action locaux pour atténuer et s'adapter au changement climatique.*

*Pour en savoir davantage sur :*

## Le Livre blanc pour le climat



<https://nantes.alternatiba.eu/actions-et-actus/livre-blanc-climat-nantes/>

## Le bilan de mi-mandat complet



<https://suivi-pacte-transition.org/suivi/nantes-metropole-suivi-par-livre-blanc-pour-le-climat-nantes-metropole>

*Pour nous contacter : [alterterri@mailo.com](mailto:alterterri@mailo.com)*



